

Séance du 12 septembre 2016

A une séance ordinaire du Conseil de cette municipalité tenue à la salle de l'Auberge du Château, lundi le 12 septembre 2016 à 20h00.

Sont présents : Mme Manon Champigny
Mme Jocelyne Bouchard,
M. Richard Mireault,
Mme Jocelyne Calvé,
M. Jacques Martin,
M. Pierre Brunelle,

tous conseillers et formant le quorum du conseil sous la présidence de M. Yves Germain, maire.

2016-09-120 **Ouverture de l'assemblée**

L'assemblée est ouverte à 20h00 sur motion de Mme Jocelyne Bouchard, appuyée par Mme Jocelyne Calvé.

2016-09-121 **Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté, tel que présenté, sur proposition de Mme Manon Champigny, appuyée par M. Pierre Brunelle.

2016-09-122 **Approbation des procès-verbaux**

Le procès-verbal de la séance du 15 août dernier est approuvé tel que rédigé sur proposition de Mme Jocelyne Calvé, appuyée par Mme Jocelyne Bouchard.

Communications du Conseil

2016-09-123 **Avis de motion (règlement sur les berges)**

M. Pierre Brunelle donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce conseil il présentera ou fera présenter un règlement pour modifier le règlement 295, intitulé « *Règlement relatif à la revégétalisation des berges et visant à combattre l'eutrophisation des lacs et des cours d'eau* » afin d'exclure les cours d'eau du champ d'application du règlement.

2016-09-124 **Projet Vélo-pupitres**

Il est proposé par Mme Manon Champigny, appuyé par M. Richard Mireault, et résolu que la municipalité de Saint-Didace accepte de participer au Projet de Vélo-pupitres en commanditant un de ces appareils.

2016-09-125 **Appel d'offres (dénéigement)**

Le secrétaire-trésorier ayant produit un appel d'offres comprenant le déneigement et le sablage des chemins, il est proposé par M. Jacques Martin, appuyé par M. Richard Mireault, et résolu que cet appel d'offres soit publié.

2016-09-126 **Modification au Code d'éthique des élus**

Il est proposé par Mme Jocelyne Calvé, appuyé par M. Pierre Brunelle, et résolu que le règlement numéro 302-2016-03, « *Règlement modifiant le code d'éthique et de déontologie des élus* » soit adopté.

2016-06-127 **Modification au Code d'éthique des employés**

Sur proposition de Mme Manon Champigny, appuyée par Mme Jocelyne Bouchard, il est résolu que le règlement numéro 303-2016-04, « *Règlement modifiant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux* » soit adopté.

2016-09-128 **Modification à la zone VA (Assemblée de consultation)**

Sur proposition de Mme Jocelyne Bouchard, appuyé par Mme Manon Champigny, il est résolu que l'assemblée publique de consultation sur les modifications à apporter à la zone VA soit fixée à 19h30, le 11 octobre prochain.

2016-09-129 **Cession de chemin**

Compte tenu que cet ancien chemin n'est d'aucune utilité pour la municipalité, il est proposé par M. Jacques Martin, appuyé par M. Richard Mireault, et résolu que la municipalité accepte de céder à M. David Poulin le lot numéro 5 376 686 du cadastre du Québec.

Rapports

Le secrétaire-trésorier dépose au conseil le rapport sur les permis au cours du dernier mois ainsi que le suivi budgétaire.

Aidants naturels de D'Autray

Cette demande n'étant pas prévue au budget, le conseil ne peut l'accepter.

2016-09-130 **Loisirs Saint-Didace**

Il est proposé par Mme Manon Champigny, appuyé par Mme Jocelyne Calvé, et résolu que la municipalité verse à Loisirs Saint-Didace le montant de 2 500\$ prévu au budget pour le service d'animation parascolaire.

2016-09-131 **Entente avec la Croix-Rouge**

Considérant que la Croix-Rouge a une entente avec la municipalité pour le service aux sinistrés en cas d'urgence, il est proposé par Mme Jocelyne Bouchard, appuyé par M. Pierre Brunelle, et résolu que la municipalité renouvelle cette entente selon la proposition fournie par la Croix-Rouge.

2016-09-132 **Comptes**

Sur proposition de Mme Manon Champigny, appuyée par M. Jacques Martin, il est résolu que la liste des factures courantes, au montant de 32 626.09 \$, soit approuvée et que le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à effectuer le paiement.

2016-09-133

Migration du Gestionnaire municipal vers la MRC

Considérant que la municipalité paie déjà à la MRC une cotisation pour l'usage régional du Gestionnaire municipal, logiciel d'urbanisme, facilement accessible par la fibre optique et qu'il n'est plus nécessaire d'avoir ce logiciel à demeure, il est proposé par M. Pierre Brunelle, appuyé par Mme Jocelyne Bouchard, et résolu que la municipalité de Saint-Didace joigne le service régional pour ce service.

Période de questions

2016-09-134

Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 21h08 sur motion de Mme Jocelyne Calvé, appuyée par Mme Jocelyne Bouchard.